departement DES DEUX-SEVRES

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 27 juin 2008

Votants: 45

Convocation du Conseil Municipal : le 20 juin 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire : le 4 juillet 2008

Petit Village de Ribray - demande d'ouverture des enquêtes conjointes d'utilité publique et parcellaire

Présidente:

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents:

Adjoints:

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers:

M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain PIVETEAU - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Geneviève RIZZI - Mme Annick DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : M. Christophe POIRIER -

Excusés ayant donné pouvoir :

Anne LABBE donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL - Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD - Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Nicole GRAVAT - Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Alain BAUDIN -

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 juin 2008

DELIBERATION D20080256

URBANISME ET AFFAIRES IMMOBILIERES Petit Village de Ribray - demande d'ouverture des enquêtes conjointes d'utilité publique et parcellaire

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine et Sociale de la Tour Chabot/Gavacherie incluant le Petit Village de Ribray, la Ville de Niort a procédé à l'acquisition amiable des immeubles nécessaires à la restructuration de ce dernier et à la réalisation des objectifs affichés pour cette opération (habitat, logement social, espaces publics, équipements, stationnement, déplacements).

Reste à acquérir sur l'îlot à restructurer du Petit Village de Ribray une seule parcelle (BH n° 544) qui occupe une situation stratégique, sans laquelle le parti d'aménagement équilibré ne pourra se concrétiser. Aussi il convient de pouvoir mettre en œuvre la procédure d'expropriation pour s'assurer de la maîtrise foncière.

Considérant que cette parcelle 8H n° 544 occupe un emplacement de premier plan pour la réalisation du projet de développement du secteur de la Gavacherie ;

Considérant que ledit projet s'inscrit pleinement et fidèlement dans la portée attendue du dispositif contractuel adapté et multi partenarial que constitue le Projet de Rénovation Urbaine et Sociale ; cette parcelle est concernée par l'opération P10 dans la matrice de l'Opération de Rénouvellement Urbain (ORU).

Vu les négociations amiables restées infructueuses ;

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- poursuivre à l'amiable ou par voie d'expropriation l'acquisition de la parcelle cadastrée section 8H n°544 dans le cadre des crédits inscrits au budget ;
- solliciter la prescription par Monsieur Le Préfet des enquêtes conjointes d'utilité publique et parcellaire pour cette opération.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 43
Contre: 0
Abstention: 1
Non participé: 0
Excusé: 1

Pour Madame le Maire de Niort **Geneviève GAILLARD** L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL